



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

QUINZIÈME RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL AFI DE
PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG/15)

(Nairobi, Kenya, 26 – 30 septembre 2005)

Agenda Item 4: Questions de navigation aérienne et à la sûreté de l'aviation (AVSEC)
4.3 : Gestion du Trafic Aérien (ATS, AIS/MAP, SAR)

**Activités Préparatoires Accomplies par le Kenya en vue de la Mise en oeuvre du RVSM dans la
Région AFI**

(Note présentée par le Kenya)

Résumé

La présente note de travail donne un aperçu sur les activités effectuées au Kenya en ce moment, en application de la conclusion 14/21 d'APIRG/14 relative à la mise en oeuvre du système RVSM dans la région AFI.

1. Introduction

1.1 Après sa nomination, en Juin 2002, comme membre de l'Equipe de Travail RVSM et suite au consentement des Etats AFI à introduire le système RVSM dans la région AFI, le Kenya a poursuivi ses efforts de participer activement aux différentes réunions et divers séminaires/ateliers organisés par l'OACI dans le cadre de la mise en oeuvre du RVSM. Les informations et connaissances ainsi obtenues ont permis au Kenya d'édifier une fondation solide à laquelle il pouvait se fier pour bâtir son action relative à la préparation de la mise en oeuvre du RVSM dans la FIR Nairobi.

2. Discussion

2.1 Le Kenya a mis en place une équipe technique chargée de préparer la mise en oeuvre du système RVSM. Subsidiellement à cette mise en place, un directeur de programme RVSM a été désigné pour superviser la coordination des activités RVSM.

2.2 Une partie des activités préparatoires se rapportait à la formation de 2 instructeurs qui, à leur tour, ont mis au point un programme de formation à l'Ecole de l'Aviation Civile de l'Afrique Orientale (EASA). Sous ce programme, qui n'a pas cessé ses activités pour autant, 52 contrôleurs de la circulation aérienne ont été recyclés.

2.3 Une circulaire d'information aéronautique (AIC) a été promulguée pour informer les partenaires de l'industrie aéronautique de l'intention du Kenya de mettre le système RVSM en oeuvre dans la FIR Nairobi. Des réunions de consultation avec ces partenaires se sont vite requinquées et des indices de réaction favorable se manifestent déjà à travers les efforts déployés par différents exploitants qui se dépêchent d'équiper leurs aéronefs comme il convient, tout en procédant au recyclage des équipages de conduite.

2.4 La formation des inspecteurs de la navigabilité des aéronefs progresse également très bien et on peut se permettre d'espérer que les aéronefs remplissant les conditions d'homologation bénéficieront des services requis.

2.5 Un projet de législation régissant le système RVSM a été élaboré.

2.6 Le projet du plan national de sécurité a été finalisé et transmis au Bureau Régional ESAF de l'OACI.

3. Conclusion

3.1 Le Kenya a toujours accordé une sérieuse attention à la mise en oeuvre du RVSM et continue d'agir ainsi au fur et à mesure que la date butoir approche. Le Kenya est disposé et prêt à partager son expérience avec d'autres Etats, particulièrement les FIR adjacentes, d'autant plus qu'une approche harmonisée et coordonnée s'avère nécessaire à la mise en oeuvre du RVSM conformément à la stratégie qui a été adoptée pour la région AFI.

4. Suite à donner

4.1 La réunion est invitée à :

- (a) noter les activités préparatoires accomplies par le Kenya ;
- (b) encourager les Etats voisins du Kenya à coordonner et partager les programmes et expériences vécues dans leurs travaux d'apprêtage pour la mise en oeuvre du RVSM ;
- (c) encourager les Etats à partager l'expertise et les ressources, le cas échéant, comme moyen de réaliser des économies de mise en oeuvre du RVSM

— FIN —